



99168006090



Gouvernement du Québec
L'Inspecteur général
des institutions financières
Direction des entreprises

1999	06	04
Année	Mois	Jour

N° de dossier

1148608624

Loi sur les compagnies, parties 1, 1A, 2 et 3

<input type="checkbox"/> 21 L.P.S.	<input checked="" type="checkbox"/> 30 Constitution
<input type="checkbox"/> 22 L.P.S. avec changement de dénomination sociale	<input type="checkbox"/> 31 Certificat de fusion
<input type="checkbox"/> 23 L.P. de fusion	<input type="checkbox"/> 32 Certificat de modification
<input type="checkbox"/> 25 Changement de dénomination sociale	<input type="checkbox"/> 33 Certificat de continuation
<input type="checkbox"/> 26 Changement de siège social	<input type="checkbox"/> 34 Certificat d'attribution d'une dénomination sociale
<input type="checkbox"/> 27 Changement du nombre d'administrateurs	<input type="checkbox"/> _____
<input type="checkbox"/> 28 Annulation, dissolution, liquidation	

Autres

<input type="checkbox"/> _____	<input type="checkbox"/> 43 Nomination d'un liquidateur
<input type="checkbox"/> 02 Avis de correction (art. 68)	<input type="checkbox"/> 44 Avis de clôture
<input type="checkbox"/> 05 Appel	<input type="checkbox"/> 46 Radiation volontaire
<input type="checkbox"/> 06 Jugement	<input type="checkbox"/> 48 Demande de dissolution
<input type="checkbox"/> 07 Annulation d'un dépôt ou d'une inscription au registre	<input type="checkbox"/> 56 Révocation de radiation, révocation de dissolution (reprise d'existence)
<input type="checkbox"/> 08 Déclaration modificative de correction ou acte de régularisation (art. 33)	<input type="checkbox"/> (Année) Déclaration annuelle
<input type="checkbox"/> 17 Documents administratifs	<input type="checkbox"/> 60 Permis
<input type="checkbox"/> 19 Déclaration modificative	<input type="checkbox"/> 62 Radiation d'office
<input type="checkbox"/> 40 Déclaration initiale (art. 521)	<input type="checkbox"/> 68 Décision de l'Inspecteur général
<input type="checkbox"/> 42 Avis de dissolution	

LETTRES PATENTES

Loi sur les compagnies, Partie III
(L.R.Q., chap. C-38, art. 218)

L'Inspecteur général des institutions financières, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en corporation sous la dénomination sociale

FÉDÉRATION DES RETRAITÉS DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

FAIT À QUÉBEC LE 4 JUIN 1999

Déposées au registre le 4 juin 1999
sous le matricule 1148608624



N450R54D26F80JA



Inspecteur général des institutions financières



Contresignataire

1- Requérants

Les requérants auxquels sont accordées les présentes lettres patentes sont:

Nom et prénom	Profession ou occupation habituelle	Adresse domiciliaire (N ^o , rue, municipalité, code postal)
Desjardins Raymond	retraité	830, rue Buchanan Saint-Laurent (Qc) H4L 2V1
Lainesse, Claude	retraité	375, rue Tourigny Trois-Rivières (Qc) G9A 3E3
Lepage Bertrand	retraité	353, rue Dollard Rimouski (Qc) C.P. 81 G5L 7B7

2- Siège social

Le siège social de la corporation est situé:

Montréal

3- Conseil d'administration

Les administrateurs provisoires de la corporation sont:

Desjardins Raymond

Lainesse Claude

Lepage Bertrand

4- Immeubles

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 1 000 000,00 \$

ou

Les revenus provenant des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation sont limités à

5- Objets

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants:

A des fins purement sociales et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres:

Regrouper en Fédération des associations poursuivant des fins reliées à la promotion et à la défense des intérêts de personnes retraitées;

Admettre comme membre toute association pouvant contribuer à promouvoir ces fins;

Défendre et promouvoir les intérêts de ses membres.

6 - Autres dispositions (selon le cas)

Les biens de la Corporation seront dévolus à une Corporation exerçant une activité analogue en cas de liquidation ou de dissolution de la Corporation ou en cas de distribution de ses biens.